



Nord - Pas de Calais

Bulletin N° 34 du 15 octobre 2013

3 pages



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

avec la participation

des coopératives (la Flandre, Unéal, Union de la Scarpe), des négoce (Act'Appro, Nord Négoce, Raisonord, Ternovéo), de Tereos, de la filière lin, des semenciers, des firmes, du LEGTA d'Arras, du SETA de Bapaume, Agro-vision et des agriculteurs observateurs.

AGROMETEO

Ciel couvert alternant passages pluvieux et éclaircies.
Une remontée des températures est prévue à partir de la fin de semaine (mini 12 °c , maxi 18°c).
Vent assez soutenu avec rafales.

SOMMAIRE

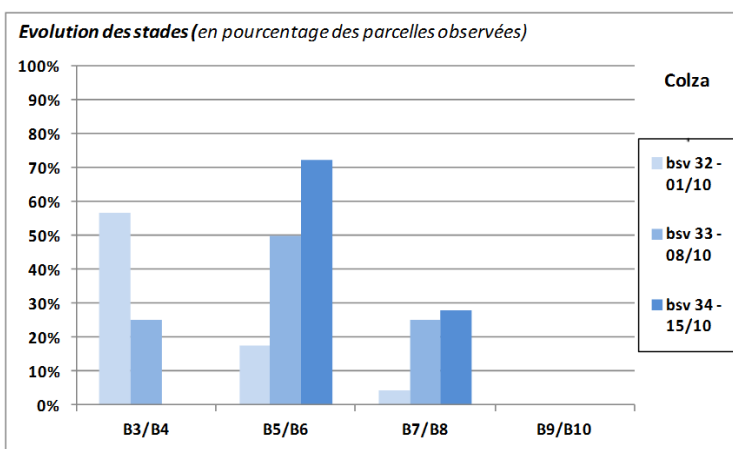
Colza : fin de période de risque altises adultes, tenthrèdes, pucerons et limaces . **Surveiller les larves d'altises.**
Céréales d'hiver : surveiller pucerons et limaces
Betterave : reconnaissance pourriture des racines

COLZA : 18 parcelles

Stades

B5 : 2 parcelles
B7 : 3 parcelles

B6 : 11 parcelles
B8 : 2 parcelles



Les colzas poursuivent leur croissance mais celle-ci est ralentie par la baisse des températures.

Prendre en compte l'état de développement de la plante, **en relation avec les seuils**, est indispensable dans l'analyse du risque des différents ravageurs.

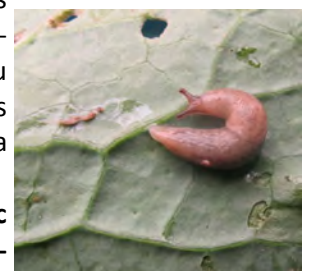
Ravageurs

Limaces :

Pas de capture, ni de dégâts dans le réseau.

On signale, hors réseau, des captures de fortes populations de limaces à cause du temps humide. Mais les colzas sont presque tous hors de la période de sensibilité.

Le risque limace est donc quasiment fini pour cet automne.



Limace grise

C. Gazet — CRA

Seuil de nuisibilité limaces sur colza :

1 à 2 limaces au m² : de la levée au stade 3/4 feuilles vraies

Altises

Les captures d'altises adultes sont en forte régression.

Les conditions climatiques actuelles sont très défavorables à l'activité des altises et les colzas du réseau ont tous dépassé le stade 3 feuilles.

Le risque vis-à-vis des adultes est donc fini.

Seuil de nuisibilité des altises adultes :

80% des pieds présentant des morsures ou 1/4 de la surface foliaire détruite de la levée à 3 feuilles vraies

Larves d'altises

Il faudra, désormais, être attentif vis-à-vis des larves dès la fin du mois d'octobre.

Pour cela, il faut surveiller régulièrement ses parcelles par dissection des pétioles des plantes pour détecter les larves.

Cf BSV N° 33

Seuil de nuisibilité des larves d'altises :
7 pieds sur 10 avec au moins une galerie

Pucerons

Présence de pucerons verts (Myzus persicae) sur une seule parcelle (sur seulement 10% des plantes).

La fin de période de nuisibilité est atteinte pour une majorité de parcelles, d'autant plus que les auxiliaires parasites des pucerons sont également présents.



Myzus persicae



Puceron parasité

C. Gazet — CRA

Seuil de nuisibilité pucerons d'automne sur colza :
20% de pieds porteurs pendant les 6 premières semaines de végétation (jusqu'au stade 6 feuilles environ).

Charançons du bourgeon terminal

Risque faible pour le charançon du bourgeon terminal : 2 parcelles avec 1 et 2 captures en cuvette.

De plus, les conditions climatiques sont défavorables aux vols. A noter qu'historiquement aucun dégât de ce ravageur n'a encore été signalé dans la région.

Cf BSV 32 pour reconnaissance de l'insecte

Tenthredès de la rave

Une capture de tenthrèdes de la rave adultes (non nuisibles) mais toujours pas de dégâts de larves (nuisibles) sur plantes.

On arrive également en fin de période de sensibilité pour ce ravageur.

Seuil de nuisibilité des larves de tenthrède :
Présence de larves avec dégâts sur feuilles supérieures au 1/4 de la surface végétative jusqu'au stade 6 feuilles.

On signale une parcelle avec présence de **noctuelle défoliatrice** en activité.

CEREALES D'HIVER (orge et blé)

7 parcelles de blé et 9 d'orge d'hiver, suivies, sont en cours de levée et jusqu'à 3 feuilles pour les parcelles semées au 25-27 septembre.

Les conditions actuelles (vent, froid...) ne sont pas favorables aux vols de **pucerons**.

Néanmoins, leur présence est signalée sur quelques pièges englués. Il faudra être vigilant dès le retour de conditions plus propices, notamment sur celles sans protection spécifique sur la semence.

Seuil de nuisibilité pucerons d'automne sur céréales :
10% de pieds porteurs ou observation depuis plus de 10 jours

ATTENTION AUX LIMACES

Suite aux dernières précipitations, certaines parcelles peuvent être l'objet de présence de limaces... même si leur activité est ralentie par le froid.

Protocole de piégeage

4 pièges humidifiés de 50 x 50 cm, à 5 m les uns des autres **sans appât**.

Le lendemain matin, avant que le piège ne se réchauffe avec le soleil, compter le nombre d'individus.

Déplacer les pièges de quelques mètres pour la prochaine observation.

Entre 1 et 20 limaces / m² : le risque est faible.

Entre 20 et 50 limaces / m² : le risque est moyen.

A plus de 50 limaces / m² : le risque est très fort.

Dans cette situation extrême, la seule solution passe par un travail du sol avant semis.



C. Gazet — CRA

Limace grise sur orge d'hiver (semis la semaine dernière)

SURVEILLENZ VOS PARCELLES

BETTERAVE

Attention aux pourritures des racines ...

Un bon diagnostic s'impose !

Les agents pathogènes (champignons ou bactéries) entraînant des **pourritures de la racine responsables d'une mauvaise conservation en silo** sont déjà signalées lors des premiers arrachages et des réceptions en usine.

Rhizoctone Brun (Rhizoctonia Solani)

Ce **champignon** se manifeste par un jaunissement puis un flétrissement du feuillage, **aboutissant peu à peu, à la nécrose complète du bouquet foliaire...**



Rhizoctone brun/végétation

ITB



Rhizoctone brun/racines

ITB

... au niveau des racines, se développe une pourriture brune plus ou moins profonde en fonction du degré d'évolution de la maladie.

Dans les cas extrêmes, la pourriture peut entraîner une destruction complète de la racine.

Mesures prophylactiques Rhizoctone brun

- Allonger la rotation
- Eviter l'implantation d'une culture hôte comme le maïs... Par contre, favoriser les céréales à paille.
- Planter avant le 15 août une CIPAN de type radis ou moutarde riche en glucosinolates à forte densité (8kg/ha)
- Semer des variétés de betteraves tolérantes dans les parcelles fortement touchées par la maladie.

Rhizoctone Violet (Rhizoctonia Violacea)

Ce **champignon** apparaît plus tardivement que le Rhizoctone brun... mais les symptômes foliaires sont assez comparables : flétrissement et jaunissement du feuillage.

C'est au niveau de la racine que la différence est importante...

En effet, dans ce cas à partir du bas de la racine, se développe un feutrage de fins filaments de mycélium de coloration violette, très caractéristique.

La tache est plus ou moins étendue et la nécrose qui l'accompagne s'accroît en fonction de la gravité de l'attaque.



Rhizoctone violet

ITB

Mesures prophylactiques Rhizoctone violet

- Allonger la rotation (au moins 5 ans entre 2 betteraves)
- Les cultures hôtes comme la luzerne, la carotte et la pomme de terre... sont favorables à son expression.
- Les précédents céréales limitent le développement du champignon.

Erwinia

Cette maladie (due à une **bactérie**) est plus rare... mais... tout aussi dommageable que les deux précédentes.

Elle se caractérise par un **éclatement du collet et la coloration des vaisseaux vasculaires de la racine qui, ensuite, se nécrosent.**

La dégradation totale des tissus entraîne une **pourriture humide** qui s'accompagne d'une **odeur pestilentielle.**



Erwinia (archives 2004)

ITB

Mesures prophylactiques Erwinia

- Allonger la rotation.
- Les cultures sensibles comme la pomme de terre et l'endive sont favorables à son expression.
- Limiter les blessures à la récolte (porte d'entrée)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Ce Bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.

Il donne une tendance de la situation sanitaire... Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Jean Bernard Bayard, Président de la Chambre d'agriculture de région du Nord-Pas de Calais

Animateurs régionaux des filières et rédacteurs :

Claude Gazet — Chambre d'agriculture de région en collaboration avec :

COLZA : Arnaud Van Boxsom — CETIOM **CEREALES - PROTEAGINEUX** : Thierry Denis — Arvalis Institut du Végétal

BETTERAVE : Vincent Delannoy — ITB **MAIS** : Bertrand Carpentier — Arvalis Institut du Végétal

LIN : Aurélien Foirestier — Chambre d'agriculture de région en collaboration avec François Bert — Arvalis Institut du végétal

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'agriculture de région (Tél: 03 21 60 57 60 - Mail : samuel.bueche@agriculture-npdc.fr)